

L'OBSERVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°20

Pluies diluviennes

LA POPULATION ENCORE CONFRONTÉE À DES INONDATIONS, DES GLISSEMENTS DE TERRAIN ET DES ÉCROULEMENTS DE BÂTIMENTS ...

Évitons les comportements à risque pour préserver des vies



**Économie sociale
et solidaire**

**UN INSTRUMENT DE
DÉVELOPPEMENT POUR
AMÉLIORER LES CONDITIONS
DE VIE DES POPULATIONS**

Récurrences des conflits

**LE NORD DU PAYS EN
TÊTE DES CAS**

Mécanisme d'alerte précoce

**L'OSCS ET LE CNJCI
UNISSENT LEURS FORCES**



ÉDITO

**CLIMAT POLITIQUE APAISÉ :
MAINTENIR LE CAP !**



Le vent d'apaisement qui souffle sur la Côte d'Ivoire depuis les violences enregistrées lors de l'élection du Président de la République d'octobre 2020, contribue au renforcement de la cohésion sociale souhaitée par tous.

Les actes posés par le Gouvernement et les discours tenus par les partis politiques de

l'opposition laissent croire que tous ont enfin compris l'importance de la tolérance et de la paix ainsi que l'intérêt du pays au-delà de leurs différends.

En effet, le consensus de tous les partis d'opposition autour du candidat de la majorité issu du Rassemblement des Houphouëtistes pour la paix et le développement (RHDP), Adama Bictogo, lors de l'élection du Président de l'Assemblée nationale, a eu un impact certain sur les populations peu habituées à un tel scénario. La démarche du RHDP vers tous les partis de l'opposition pour obtenir leur soutien à son candidat, a forcément eu un impact positif sur leurs militants respectifs qui, espérons-le, vont sûrement emprunter le chemin de la tolérance et de la non-violence tracé par leurs leaders. Quand l'entente règne entre les acteurs politiques, les militants vivent dans la paix et la cohésion sociale s'en porte bien. Cette recherche du consensus est une matérialisation des conclusions du dialogue politique signées en décembre 2021.

Mieux, la réaction de l'opposition face à la cherté de la vie, aux inondations et effondrements de maisons provoqués par les fortes pluies qui s'abattent sur Abidjan, entretient cette dynamique de paix. Elle a joué son rôle en critiquant ces situations à travers les médias ou en proposant des solutions susceptibles de stopper l'inflation ou les inondations sans chercher à mettre à mal la cohésion sociale recherchée par tous les Ivoiriens. Cette volonté de ne pas entraver la bonne marche de l'Etat peut être décryptée comme un signe de la maturité politique de l'opposition soucieuse de maintenir un climat apaisé au risque de faire le lit des groupes terroristes installés à nos portes et prêts à frapper si le désordre s'installe en Côte d'Ivoire.

Le discours apaisé de Charles Blé Goudé depuis sa remise en liberté, la forte mobilisation de tous les partis autour du président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), Henri Konan Bédié, aux obsèques de son frère sont des petits gestes aux grands effets qui consolident la paix et la cohésion sociale. Les acteurs politiques, la société civile, la presse, les Ivoiriens en général doivent tout faire pour maintenir le cap en privilégiant l'intérêt national.

Tiohozon Ibrahima COULIBALY



MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ

Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale _____ P. 2

Actualité _____ P. 3

État de la Cohésion Sociale _____ P. 4

Plaidoyer _____ P. 5

Pas à pas _____ P. 6

- *La cohésion sociale : on avance, on recule*
- *Tous Azimuts*
- *En filigrane*

L'OSCS en mouvement _____ P. 7

Zoom Sur... _____ P. 8



Rédaction : siège de l'OSCS sis aux Deux Plateaux 7^{ème} Tranche non loin du pont reliant la 8^{ème} Tranche. 04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

Site web : www.oscs.solidarité.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de Publication :
Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Coordonnateur de la Rédaction :
Mahamadou DOUMBIA

Rédacteur en chef :
Adam ABOU

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

Pluies diluviennes : LA POPULATION ENCORE À L'ÉPREUVE DES INONDATIONS, DES GLISSEMENTS DE TERRAIN ET DES ÉCROULEMENTS DE BATIMENT ET DE MUR

Des habitations et des bâtiments d'écoles décoiffés, des maisons et des rues inondées ; des victimes décédées et blessées dans des inondations, des écroulements d'immeubles ; des familles déplacées ; des habitations déguerpies... Telles sont les épreuves auxquelles sont confrontées des populations ivoiriennes depuis le début de la grande saison pluvieuse.

Un triste bilan humain et matériel

Comme en 2018, plusieurs communes d'Abidjan et certaines localités de l'intérieur du pays subissent l'impact de la saison pluvieuse. On déplore plusieurs dégâts dont les plus lourds sont : la mort de deux fillettes emportées le 22 avril 2022 par les eaux à la Riviera Bonoumin (Cocody) ; les six décès causés par l'effondrement d'une maison inachevée sur des habitations et leurs occupants, à Mossikro (Attécoubé), le 16 juin 2022 ; et les huit morts causées par les fortes pluies du 21 juin 2022 dont six à Bingerville, un à la Riviera M'badon (Cocody) et un à N'dotré (Abobo). Selon le Mécanisme d'alerte précoce de l'Observatoire de de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), ces pluies ont causé, pendant les mois d'Avril, Mai et Juin, un bilan vraiment triste de 37 morts, 22 blessés et 1 858 ménages impactés. Une situation que regrette le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté qui, au nom du gouvernement, ne manque pas de porter assistance aux populations sinistrées et aux parents des victimes décédées, tout en déplorant ces lourdes conséquences, et surtout, les cas sociaux que provoquent chaque année ces pluies.



Le 9 mai 2022, une pluie a provoqué l'effondrement d'un mur sur des habitations à Yopougon quartier Millionnaire.

Salubrité a officiellement lancé le 5 juin 2022 une opération de déguerpissement dans 54 zones à risque répertoriées dans les 13 communes du district d'Abidjan. L'objectif étant de préserver les vies d'environ 25 000 personnes identifiées dans 4 000 ménages installés dans ces zones inondables et exposées à toutes sortes de risques en saison pluvieuse. Selon le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS, 86% des morts en saison pluvieuse proviennent du District d'Abidjan qui compte malheureusement plusieurs zones à risque.

Les causes sont multiples

Selon des membres du Comité mis en place le 30 juin 2022 par le Premier Ministre Patrick Achi, en vue de déterminer les mesures urgentes à prendre pour lutter contre les inondations et atténuer leur impact, l'une des principales causes des drames liés aux pluies diluviennes est la pluviométrie exceptionnelle enregistrée cette année. A titre d'exemple, en 24 heures (dans la nuit du 29 au 30 juin 2022), le niveau des précipitations a atteint 286 mm à Treichville, 295 mm à Marcory et 250 mm à Koumassi. On note aussi la vétusté, le dysfonctionnement ou le défaut d'entretien de certains systèmes de drainage ; la construction de réseaux de drainage inadaptés par certains promoteurs immobiliers privés ; l'obstruction des ouvrages par les déchets solides liée à l'incivisme ou encore les constructions sur les ouvrages de drainage ou dans les zones à risque. A cela, il faut ajouter le comportement indélicat des opérateurs d'aménagement des terrains, qui ne respectant pas les normes établies, exposent les habitations à des écroulements et des glissements de terrain, en cas de fortes pluies. Dans la nuit du 20 au 21 juin 2022 par exemple, dans le campement Angorankoi (Bingerville), un glissement de terrain a entraîné l'écroulement d'une maison, causant la mort de quatre enfants du fait des travaux d'aménagement d'un terrain par une structure privée. Au regard de ces causes et de ces conséquences relevées, il est urgent que les populations s'engagent à libérer les zones à risque et à respecter les alertes et les consignes de l'ONPC, l'OSCS, la SODEXAM et d'autres structures techniques de l'Etat. Il est aussi important de poursuivre la construction des ouvrages de drainage et d'assainissement dans certaines zones des communes d'Abidjan. Les structures en charge des canaux d'écoulement des eaux sont également invitées à les curer plus régulièrement afin d'éviter tout débordement et les inondations souvent dramatiques. Aussi, toutes les populations sont appelées à observer la plus grande prudence avant, pendant et après les pluies et à un engagement citoyen pour réduire au maximum, voire éviter, les drames et les dégâts liés aux pluies

| Sinistres provoqués par la pluie | Bilan humain et matériel |
|----------------------------------|---|
| 73 inondations d'habitation | 12 décès, 1 blessé, 809 ménages impactés |
| 7 écroulements de bâtiment | 9 décès, 1 blessé, 10 ménages impactés |
| 12 écroulements de mur | 11 blessés, 1 mort |
| 6 glissements de terrain | 6 décès, 18 blessés, 15 ménages impactés |
| 43 tempêtes | 6 morts, 24 blessés, 1 018 ménages impactés |
| 5 foudres | 4 décès, 2 blessés, 6 ménages impactés |

Tableau récapitulatif du bilan des sinistres provoqués par la pluie

Des zones à risque et des comportements qui endeuillent pendant les saisons pluvieuses

Chaque grande saison des pluies, l'on observe ces situations dramatiques malgré les ouvrages de drainage et d'assainissement réalisés dans les communes et les exhortations des populations à prendre les dispositions pour leur propre sécurité. C'est risqué de s'aventurer dans des courants d'eau sous la pluie sans en apprécier la puissance ou en ignorant le fait qu'un égout ouvert pourrait être en dessous. Des personnes ont été ainsi emportées par les courants d'eau à Bingerville et N'dodré.

L'on note aussi l'entêtement de certains habitants des quartiers comme Mossikro (Attécoubé), Angorankoi et Sans lois (Bingerville) qui au péril de leurs vies, habitent des zones à risque. Et pourtant, l'OSCS, le Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM), l'Office national de la protection civile (ONPC) et bien d'autres structures du gouvernement ne cessent d'exhorter les personnes vivant sur les sites à risques à les libérer. C'est d'ailleurs fort de ce constat que le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la

Accidents de la circulation LES VÉHICULES DE PARTICULIER RÉGULIÈREMENT IMPLIQUÉS



Une collision entre 2 véhicules de particulier, sur la route de Bassam, a fait 6 morts, le 20 février 2022.

Un grave accident suivi d'incendie, s'est produit le 18 avril 2022, sur l'autoroute du Nord. Le bilan s'est établi à 3 personnes calcinées et 4 blessés. Sont impliqués dans cet accident, deux véhicules de particuliers dont l'un a quitté sa voie et a provoqué une violente collision avec le second. A l'instar de ces deux voitures, les véhicules de particuliers sont régulièrement impliqués dans les cas d'accidents enregistrés. Sur la période du 2^{ème} trimestre de cette année, 3 403 accidents impliquant des véhicules de particulier sur un total de 4020 accidents de tout genre, ont été enregistrés par l'OSCS. Tandis que les accidents impliquant les engins à 2 ou 3 roues sont au nombre de 460 et les cyclistes et les motocyclistes sont impliqués dans 1 096.

Par rapport au premier trimestre, les accidents de façon générale ont augmenté. Le bilan humain est de 238 décès et 7652 blessés. Les deux trimestres successifs ont enregistré un nombre important d'accidents avoisinant pour le premier plus de 3 500 et pour second plus de 4 000. Des chiffres moins alarmants par rapport aux deux premiers trimestres de l'année dernière. Ainsi, l'on note pour le premier semestre de 2022 un total de 7 551 accidents ayant causé 399 morts et 12 544 blessés contre 9 289 accidents au cours de la même période en 2021, ayant fait 805 morts et 12 777 blessés. Des comportements tels que l'imprudence, la conduite en état d'ivresse et la vitesse excessive sont les causes principales de l'augmentation du taux des accidents de la circulation. Les actions du Ministère des Transports doivent donc

s'accentuer auprès des automobilistes en vue du respect strict du code de la route. Il faut surtout faire preuve de plus de rigueur à l'endroit des véhicules défectueux avec un défaut de visite technique qui continuent de circuler.

Marie ASSOKO

Conflits

LE NORD DU PAYS EN TÊTE DES CHIFFRES : 14 CAS SUR 27 ENREGISTRÉS

Au cours de ce deuxième trimestre, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), à travers son Mécanisme d'alerte précoce (MAP), a enregistré 26 conflits. Il s'agit de façon spécifique de : 10 conflits relevant du foncier rural ; 7 de nature communautaire ; 5 impliquant les chefferies ; 2 liés à l'incivisme ; 1 impliquant les éleveurs et les agriculteurs ; et enfin, 1 impliquant l'homme et la faune. Ces conflits ont fait 5 morts, 56 blessés et d'importants dégâts matériels. Le Nord du pays a enregistré plus de conflits avec 14 cas. Soit un taux de 53,8 % de conflits ayant provoqué 48 blessés, 3 morts et d'importants dégâts matériels. 7 conflits ont été enregistrés à l'Ouest, 3 au Sud et 2 au Centre. Les conflits les plus fréquents au Nord sont ceux relevant du foncier rural avec 6 cas, parmi lesquels on note celui du village de Missidoukou, dans la Sous-préfecture de Sarhala (Mankono), où un conflit foncier a opposé les habitants dudit village et ceux de Bikassi 2, le 17 mai, faisant 2 morts par armes à feu. Notons qu'au premier trimestre, sur 26 conflits collectés, le Nord avait enregistré 9 cas, soit 34,61% des conflits.

La constance des conflits en général et ceux liés au foncier en particulier, dans cette partie du pays, s'explique par l'importance de plus en plus croissante des cultures de rente, notamment les cultures de sésame, d'anacarde, de coton et de mangues. Les terres cultivées font très souvent l'objet de conflits entre les populations autochtones et allogènes, à cause de la pression foncière due à l'extension des cultures de rente mais aussi à la destruction de celles-ci par l'orpaillage illégal. A cela il faut ajouter les conflits entre les cultivateurs et les éleveurs, lorsque des bœufs détruisent des champs. Les intérêts croissants conduisent à l'intolérance entre les communautés et impactent leurs capacités à gérer leurs différends de façon pacifique par le dialogue. Ce qui conduit malheureusement à des conflits violents qui font des blessés, des morts et bien d'autres dégâts.

Jean Luc KOUAME

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FAITS LIÉS À L'ÉTAT DE LA COHÉSION SOCIALE AU TITRE DU 2^{ÈME} TRIMESTRE DE L'ANNÉE 2022

| TYPLOGIES DES FAITS | RÉCCURENCES | TOTAL VICTIMES | BLESSÉS | MORTS |
|--------------------------|-------------|----------------|---------|-------|
| Accidents | 4020 | 7890 | 7652 | 238 |
| Incendies | 680 | 106 | 93 | 13 |
| Noyades | 37 | 13 | 1 | 12 |
| Inondations | 160 | 20 | 8 | 12 |
| Conflits | 26 | 61 | 56 | 5 |
| Écroulements de bâtiment | 8 | 10 | 1 | 9 |
| Écroulements de mur | 12 | 12 | 11 | 1 |
| Glissements de terrain | 5 | 24 | 18 | 6 |

SAISONS PLUVIEUSES : ÉVITONS LES COMPORTEMENTS À RISQUE POUR PRÉSERVER NOS VIES



Des pompiers et des riverains recherchant des victimes sous des décombres suite à un glissement de terrain à Attécoubé au quartier Santé.

Les pluies diluviennes qui s'abattent sur nos villes occasionnent le plus souvent de nombreux dégâts et ce, malgré les aménagements, les multiples alertes lancées et les précautions prises. Cela se passe certes dans les villes de tous les continents. Comme en 2021 à Rio de Janeiro au Brésil, à Cologne en Allemagne et à Nice en France, les inondations se rencontrent partout dans le monde. 123 communes de la France ont été inondées suite aux orages survenus les 3 et 5 juin 2022.

La ville d'Abidjan est-elle aussi soumise aux effets néfastes de la météo ? En effet, alors que la saison des pluies est loin d'être achevée, l'on observe déjà de nombreux dégâts allant de la destruction des biens mais surtout encore hélas à des pertes en vies humaines.

Civisme et prudence pour protéger nos vies

Pourtant à l'approche de la saison des pluies, le gouvernement par le canal du Ministère en charge de la Salubrité et de l'Assainissement a identifié 54 zones à risque dont la liste a été largement diffusée. Une vaste campagne de sensibilisation avait été menée à grand renfort de publicité dans ce sens. Malgré cela, les populations de ces zones pour la plupart n'ont pas réagi comme il fallait. L'incivisme dans leur camp a pris le dessus avec comme caractéristiques, le non-respect des instructions du gouvernement, les dépôts anarchiques des ordures ménagères et la traversée des chaussées entièrement couvertes d'eau sans apprécier le niveau exact.

C'est dans ce contexte qu'un début d'exécution de la destruction des sites « dangereux » à l'image d'Abobo-Clouétcha, a été engagé lorsque les pluies se sont brusquement abattues sur le pays, causant d'importants dégâts matériel et humain.

Les conséquences de ces pluies ont été désastreuses. Le 16 juin 2022 à Mossikro dans la commune d'Attécoubé, six personnes dont quatre enfants sont mortes sous les éboulements de terre. Même scène de désolation à Angorankoi (Bingerville) le 21 juin 2022 où quatre enfants du même père ont perdu la vie ainsi qu'au Plateau où l'écroulement d'un pan de mur a tué deux enfants. Les inondations des habitations se comptent en centaine et de nombreuses familles se sont retrouvées à la rue. Ces

sinistres montrent la nécessité pour tous d'adopter des comportements responsables et citoyens afin d'éviter les situations déplorables.

Responsabilités

Cet état de fait nous interpelle tous et en appelle à notre sens de responsabilité. D'abord les citoyens répartis en deux groupes. Le premier groupe concerne ceux qui vivent sur ces espaces et qui doivent respecter les décisions prises par les autorités pour garantir leur sécurité et leur bien-être. Il s'agit pour ces populations d'éviter certains comportements (jeter les ordures plastiques dans les canalisations, s'installer sur les bordures de routes, coloniser les espaces déclarées zones à risque...)

Lorsqu'un espace est déclaré à risque, cela signifie qu'il est dangereux pour toutes personnes de s'y établir quels que soient sa situation économique, son bord politique, sa religion et ses origines. Nous avons encore en mémoire, l'évacuation en catastrophe d'une famille de 18 personnes, qui seule était restée après le départ des autres ménages (ayant respecté les consignes du Gouvernement) sur le site d'Abobo-Clouétcha. Les secours de l'Office National de la Protection Civile (ONPC) ont dû, dans l'urgence, trouver deux chambres d'hôtel pour loger le père de famille handicapé physique, ses deux épouses, sa sœur et 14 enfants de tous âges.

Le deuxième groupe de citoyens concerne les proches des habitants des zones à risque qui doivent intervenir auprès de ceux-ci afin de les amener à quitter ces espaces. Au besoin, faire preuve de solidarité en les recueillant provisoirement.

Quant aux collectivités, elles doivent faire preuve de rigueur pour imposer le respect des normes. Elles doivent éviter certaines molleses qui font penser à de la complicité au point d'être soupçonnées de faire des habitants des zones à risque « un bétail électoral ».

Enfin, concernant l'Etat, les campagnes de sensibilisation doivent se faire en permanence et les opérations de déguerpissement des zones à risque prévues doivent se poursuivre fermement.

Recommandations

En attendant la destruction de tous les sites répertoriés probablement après la saison pluvieuse, il est souhaitable que les services publics trouvent des zones provisoires d'accueil aux populations concernées.

La solution définitive, nous l'espérons, serait de prendre des mesures tout le long de l'année pour déguerpir progressivement les zones à risque habitées. Ensuite, délimiter ces espaces et interdire de façon ferme, comme l'a réussi la Mairie de Koumassi, leur recolonisation par des populations en quête d'espaces pour leurs habitations ou leurs activités commerciales.

Aussi, la mise en place par le Premier ministre d'un comité multipartite regroupant des ministères techniques et les collectivités locales pour la lutte contre les inondations est une très belle initiative. C'est le cadre institutionnel approprié pour une solution définitive aux drames sociaux liés aux écroulements et autres sinistres liés à la pluie.

LA COHÉSION SOCIALE...**On avance****TRAFIC DE DROGUE : LE COUP DE MASSUE SALUTAIRE DE LA POLICE IVOIRIENNE**

Le phénomène de la drogue semble de plus en plus se banaliser touchant malheureusement une grande partie de la jeunesse ivoirienne. C'est vraiment triste de voir comment les fumoirs prolifèrent sur toute l'étendue du territoire et la consommation de la drogue, dans les écoles et les quartiers d'Abidjan et même de l'intérieur, qui gangrène la société ivoirienne. Face à cette situation le coup de massue de la police qui a permis de démanteler un grand réseau de trafic et interpellé des hommes d'affaires et des personnalités, dans le mois d'avril, est salutaire. C'est un signal fort que le Gouvernement lance aux cartels de la drogue en Côte d'Ivoire. Quand on sait que le développement d'un tel trafic dans un pays donne lieu à d'autres fléaux tels que la prolifération des armes, la croissance du taux de criminalité, le phénomène des enfants en conflit avec la loi, le proxénétisme, la corruption et le blanchiment d'argent, on ne peut que dire bravo à nos forces de l'ordre et saluer l'engagement du gouvernement qui affiche ainsi, sa détermination à barrer la route à ces fossoyeurs de la société ivoirienne.

A. ABOU

On recule**VOL DES PLAQUES D'ÉGOUTS : UN DANGER POUR LES USAGERS DE LA ROUTE**

Pendant que le Gouvernement ivoirien débourse d'importantes ressources pour réaliser des routes avec des ouvrages d'assainissement et de drainage des eaux de pluie ou eaux usées, des individus continuent de poser des actes qui dégradent la chaussée et mettent en danger la vie des usagers de ces voies. En effet, le vol répété des plaques d'égout constaté dans la ville d'Abidjan, laissant de grands trous sur les routes, est un véritable danger pour les automobilistes qui risquent de crever leurs pneus dans ces trous en pleine chaussée. Tout comme les piétons qui pourraient y tomber surtout lorsque ces trous sont recouverts par les eaux de pluie. Cet acte d'incivisme est à l'origine de la mort du jeune CA, âgé de 25 ans. Tombé dans un de ces trous cachés par les eaux de pluie le 30 juin 2022 à la Riviera 3, son corps a été retrouvé dans la lagune à M'Pouto le 2 juillet par les Sapeurs-pompiers. Par ces actes d'incivisme, ces individus tirent le pays vers le bas et sapent tous les efforts fournis par l'Etat pour offrir aux citoyens de meilleures conditions de sécurité routière. Et ceci pour quelques billets de banque qu'ils pourraient tirer de la vente de ces plaques.

M. DOUMBIA

TOUS AZIMUTS**OSCS / Direction Régionale du Goh
DES ACTIONS POUR PROMOUVOIR LA
SOLIDARITÉ, LA COHÉSION SOCIALE ET
L'ALERTE PRÉCOCE**

Mme Tio Alice sensibilisant des populations à Bonikro dans la Sous-préfecture de Sérihio, le 24 juin 2022.

Semer ou entretenir les graines de la solidarité et de la cohésion sociale au sein des populations et promouvoir l'alerte précoce. C'est l'objectif recherché par la Secrétaire technique de la Commission Régionale de l'Observatoire de Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) dans le Goh, Mme Tio Alice, en conduisant des actions de sensibilisation dans les localités de sa région. Elle s'est rendue le 20 mai 2022 dans la sous-préfecture de Galébré pour instruire les femmes des associations Anouansé-Fé et Nontagnon sur la mise en place des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Il s'agit d'un projet initié en milieu rural par le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté dans le cadre du Projet des filets sociaux productifs. Après avoir montré la nécessité d'adhérer aux AVEC, pour le renforcement de leur autonomisation financière, Mme Tio Alice a profité de l'occasion pour exhorter les participantes à s'inscrire dans la dynamique de la solidarité et de la culture de la paix, deux facteurs indispensables pour l'épanouissement personnel et le développement régional. Elle a aussi saisi l'occasion pour prodiguer des conseils aux femmes en ce qui concerne la prévention des conflits. Ses explications ont également porté sur le Mécanisme d'alerte précoce ; système par lequel des moniteurs collectent et transmettent des informations à l'OSCS pour le renforcement de la solidarité et la prévention des conflits. Elle leur a ainsi demandé de contribuer au fonctionnement dudit mécanisme en recrutant des moniteurs dans les différents villages de la localité.

Mathurin KOUAKOU / Rachel YAPO

EN FILIGRANE**Lutte contre la vulnérabilité des jeunes filles****LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE ACCOMPAGNE DANS LE PROJET SWEDD**

La Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Mme Myss Belmonde DOGO embarque le Conseil supérieur des imams, des mosquées et des affaires religieuses (COSIM) et le Conseil des imams sunnites (CODIS) dans le train du Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD). Elle a signé un mémorandum avec les deux associations lors de l'atelier de restitution nationale de formation de certains d'entre eux à l'Université Al Azhar en Egypte sur les thématiques du SWEDD qui a refermé ses portes le mercredi 15 juin 2022 à Yamoussoukro. A travers ce memento, les deux associations s'engagent dans la lutte contre les mutilations génitales féminines, la mortalité néonatale, maternelle et infantile, le mariage et les grossesses précoces et les violences basées sur le genre, la promotion de la scolarisation, le maintien des filles à l'école et la planification familiale. « Les pouvoirs publics devraient associer les autorités religieuses lors des études des textes de lois sur les différentes thématiques du SWEDD », a suggéré l'Imam Lancina Cissoko du COSIM.

Vincent OULOTO / Marcellin ANO

Mécanisme d'alerte précoce

L'OSCS ET LE CNJCI MUTUALISENT LEURS FORCES



Le DG de l'OSCS (à gauche) et le Président de la CNJCI ont scellé un partenariat gagnant-gagnant pour leurs deux structures.

L'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale (OSCS) et le Conseil national des jeunes de Côte d'Ivoire (CNJCI) sont désormais unis par un partenariat gagnant-gagnant. Selon le Directeur général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohazon Ibrahim, qui a signé la convention de ce partenariat le 15 juin 2022 avec le président du CNJCI, M. Diabaté Ibrahim, en présence de Madame la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo, il va permettre d'étendre le réseau de bénévoles du Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS communément appelés moniteurs. En contrepartie, l'OSCS s'engage à former les membres du CNJCI sur les thématiques en lien avec la solidarité, la cohésion sociale, la prévention et la gestion des conflits. Ainsi l'OSCS renforcera l'engagement des jeunes du CNJCI au civisme, au patriotisme et dans la consolidation de la paix. Madame la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, très impliquée dans la concrétisation de ce partenariat avec son collègue le Ministre Touré Mamadou, en charge de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, espère voir les jeunes s'engager à fond dans l'animation du Mécanisme d'alerte précoce (MAP). « A l'orée des élections locales de 2023 et de la présidentielle de 2025, il était bien que cette jeunesse s'implique dans la quête de la paix. Nous fondons beaucoup d'espoir en ce partenariat », a-t-elle insisté. Elle a salué l'efficacité de l'OSCS qui alerte le Gouvernement en temps réel pour désamorcer les situations de crise ou soutenir les populations ayant subi des sinistres.

Animation des Cellules d'alerte précoce universitaires DES ÉTUDIANTS LANCENT LEUR BULLETIN D'INFORMATION

En vue de renforcer leur animation, les Cellules d'alerte précoce universitaires (CAPU), avec l'appui institutionnel et technique de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) ont créé un bulletin d'information semestriel dénommé "Campus Alerte". L'information a été donnée lors d'un atelier de renforcement des capacités des rédacteurs de ce bulletin qui s'est tenu du 21 au 22 Avril 2022, à l'Hôtel Palm Club, sis au Deux Plateaux. Venus des trois CAPU des Universités Alassane Ouattara de Bouaké, Félix Houphouët Boigny de Cocody et Nangui Abrogoua d'Abobo-Adjamé, ces rédacteurs, au nombre de 15, ont été outillés en matière de "Techniques d'écriture journalistique". Ces deux jours d'atelier ont été meublés par deux modules de formation, des échanges et des exercices pratiques. Cette session de formation marque le lancement dudit bulletin qui sera un moyen de relais et de plaidoyer en matière d'informations relatives à la cohésion sociale, à la solidarité et à l'alerte précoce en milieu universitaire. Les participants ont ainsi été exhortés à s'approprier les enseignements et les techniques de cette session de formations afin de rédiger des articles de qualité et relayer des informations vraies, objectives et crédibles.

Universités de Cocody, Abobo-Adjamé et Bouaké LES CAPU SENSIBILISENT À LA PAIX ET À LA NON-VIOLENCE



Une équipe des CAPU sensibilisant des étudiants à l'Université Nangui Abrogoua.

Les trois Cellules d'alerte précoce universitaires (CAPU) des Universités Alassane Ouattara de Bouaké, Félix Houphouët Boigny de Cocody et Nangui Abrogoua ont organisé du 24 au 25 mai 2022, une campagne de sensibilisation à l'alerte précoce pour la non-violence et la paix sur les campus et les cités universitaires. Cette campagne s'est tenue le 24 mai à l'Université Félix d'Houphouët Boigny et le 25 mai, simultanément au sein des Universités Nangui Abrogoua et Alassane Ouattara. Les animateurs de ces Cellules d'alerte précoce ont sillonné les amphithéâtres, les cités, les campus et bien d'autres espaces publics de leur Université, pour présenter à la communauté universitaire leurs missions ; expliquer aux étudiants la nécessité de contribuer au renforcement de la cohésion sociale sur les campus ; présenter aux étudiants les mécanismes d'alerte précoce au sein des universités et au niveau national ; et inviter les étudiants à animer les CAPU.



Les étudiants de la CAPU de l'Université FHB en pleine sensibilisation.

Cette campagne a été organisée sous l'égide de l'OSCS, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), avec le soutien financier du Fonds pour la consolidation de la paix. Et ce, dans le cadre du projet "Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire".



L'équipe de sensibilisation de la CAPU de l'Université Alassane Ouattara.

Une sélection de Fatou DIALLO et Adam ABOU

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN OUTIL POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES POPULATIONS



Mme Myss Belmonde Dogo, Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté lors de l'ouverture de l'atelier

Disposer des acquis requis pour la mise en place institutionnelle et le pilotage de l'Economie sociale et solidaire (ESS) en Côte d'Ivoire. C'est l'objectif que vise le Ministère de la solidarité et de la Lutte contre la pauvreté en organisant l'atelier sur le concept de l'Economie sociale et solidaire. La déclaration a été faite par la Ministre Myss Belmonde Dogo, le 5 juin 2022, au cours d'un atelier de formation tenu à Abidjan. Et pour mieux maîtriser les contours de ce concept, le ministère a sollicité l'expertise d'un cabinet afin d'entretenir ses agents et les acteurs sociaux.

L'Economie sociale et solidaire est un concept qui met en avant des valeurs et des principes centrés sur les besoins des individus et leur communauté. De ce fait, elle met en accord réussite économique avec l'équité et la justice sociale. Selon la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, la prise en compte de l'ESS dans les politiques de développement reste à ce jour, l'un des plus importants défis à relever dans plusieurs Etats. Et plus particulièrement en Côte d'Ivoire où la notion d'Economie sociale et solidaire est très peu connue par les concepteurs de stratégies de développement. « En Côte d'Ivoire, nous disposons de plusieurs organisations, coopératives et associations notamment les Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) qui entrent dans le cadre des actions de l'ESS, mais nous n'avons pas encore l'ancrage intentionnel qui permet de mieux structurer ce concept à l'instar de certains pays de la sous-région et de l'occident », a-t-elle expliqué.

Les thématiques abordées par les spécialistes au cours de la rencontre sont entre autres la législation et la réglementation, la gestion de projet, la création d'emplois et l'anticipation des métiers générés par l'ESS. Selon le Directeur général du cabinet en charge de cette formation, cet atelier permettra aux parties prenantes de réfléchir sur des pistes d'initiatives et de projets dans le cadre de l'Economie sociale et solidaire. Et ce, en vue de

créer un nouvel écosystème de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté au profit des populations. Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo invite ses collaborateurs et les différents acteurs à s'approprier ce concept afin d'apporter une meilleure contribution dans sa mise en œuvre.



La Ministre Myss Belmonde Dogo en compagnie de participants à l'atelier

Pour finir, cet atelier devrait déboucher sur l'élaboration d'une feuille de route de la mise en place de l'Economie sociale et solidaire dans notre pays.

Fatou DIALLO

LA NOTE

REDORER LE BLASON

Les examens à grand tirage sont vivement critiqués depuis quelques années. La fraude a pris une autre dimension. Tantôt c'est l'organisation de ces examens qui est visée, tantôt c'est la délivrance des diplômes qui suscite beaucoup d'interrogations. Et ce, avec la complicité des acteurs du système éducatif eux-mêmes : autorités, parents et élèves. Leurs actes dévalorisent les diplômes délivrés. Chacun dénonce le système, mais tous contribuent à le saper. Cela doit impérativement cesser. Il faut redorer le blason de l'école ivoirienne. C'est d'ailleurs l'objectif du Professeur Mariatou Koné, Ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation. Parmi les réformes qu'elle a entreprises, l'intervention de la vidéo-surveillance aux examens est à saluer. Cette technologie va sûrement dissuader les fraudeurs et baisser le taux de tricherie aux examens. En définitive, cette belle initiative va amener les élèves à étudier franchement et renoncer à la fraude. Permettant ainsi d'obtenir un diplôme plus crédible.

Ningan COULIBALY